



La Lettre du Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon

Février 2011

Edito

Depuis 1982, le Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon a entrepris de nombreuses collaborations avec les habitants de villages situés tant sur le plateau que dans la plaine du Pays Dogon. Avec le recul, nous pouvons dire que ces coopérations se sont structurées ou organisées autour de la gestion de l'excès.

Il y a eu les excès issus de catastrophes naturelles comme la sécheresse, les invasions de sauterelles, dernièrement des pluies trop abondantes qui ont fait pourrir les épis de mil sur pieds, des excès provoqués par un tourisme mal maîtrisé, mais aussi des excès dans ce que l'on pourrait appeler nos valeurs et nos méthodes. En effet, nos objectifs fondés sur cette redoutable notion d'efficacité se sont heurtés parfois à des enjeux relationnels, des mécanismes de solidarités et d'alliance excessivement complexes.

En 2011, le Comité ainsi que de nombreuses associations œuvrant au Mali ou au Niger se trouvent confrontés à un excès de violence qui nous plonge dans un désarroi et une inquiétude certaine. Les témoignages de nos amis dogon ne laissent aucun doute : l'économie touristique s'effondre et laisse démunies de nombreuses familles qui équilibraient leur revenu, issu principalement de l'agriculture, par des activités touristiques. En effet, le communiqué du ministère des affaires étrangères, qui nous informe qu'*« il est déconseillé, sauf motif impérieux, notamment d'ordre professionnel, et après avoir informé l'Ambassade de France à Bamako de se rendre dans la zone située au sud de la ligne Gogui - Nioro - Nara - Nampala - Lere - Niafunke - Fleuve Niger. Il conviendra en tout état de cause de se déplacer en convoi et de veiller à ce que les autorités locales (gouverneurs de région et préfets de cercle) en soient informées. »* a dissuadé ou même empêché bon nombre de voyageurs, membres d'associations ou encore de professionnels en mission d'entreprendre leur voyage programmé depuis longue date.

Enfin, lorsque nous avons appris que Point Afrique, avait effectué son dernier vol sur Mopti le 23 janvier, ce fut la confirmation des difficultés que nous allions devoir affronter en tant qu'ONG apolitique et non confessionnelle. Alors que notre ambition a toujours été d'établir un partenariat avec les Dogon, afin de favoriser l'amélioration de leurs conditions de vie, nous nous trouvons devant une situation paradoxale : comment continuer à aider nos amis dogon, comment effectuer nos missions sans pour autant prendre de risques inconsidérés pour nous et nos proches ? Comment nous positionner et agir dans ce climat où les extrêmes se confrontent : extrémisme du tout sécuritaire, extrémisme de la violence aveugle.

Le Comité d'Aide n'est certainement pas prêt à se laisser dissuader par ces extrémismes qui pénalisent lourdement les populations civiles, mais nous devons trouver de nouvelles modalités d'action afin de poursuivre notre collaboration fondée sur des valeurs humanistes et solidaires. Lors de notre prochaine assemblée générale nous aborderons ces questions particulièrement délicates et tenterons de trouver des réponses face à ces nouveaux défis.

Plus que jamais nous comptons sur votre fidélité et vous en remercions.

Nadine Wanono-Gauthier
Présidente du CAS

Appel à contribution

Les actions récentes d'AQMI dans la zone sahélienne génèrent au Mali des inquiétudes et des questionnements.

Ainsi la coopérative "Point Afrique" a interrompu son trafic sur Mopti par manque de commandes de vols vers le Pays Dogon*. La situation actuelle peut être difficile pour certains jeunes et moins jeunes qui vivent du tourisme et des échanges avec l'étranger ou même avec le reste du pays.

Le Comité d'Aide à Sangha créé il y a 29 ans a œuvré dans différents domaines.

Aujourd'hui nous nous interrogeons sur l'orientation judicieuse de nos actions compte tenu de la situation actuelle.

Il nous semble opportun de faire un inventaire des associations qui interviennent au Pays Dogon afin de mutualiser les réflexions de chacun, nous en connaissons tous quelques unes. Profitons de cette Lettre pour rassembler nos connaissances sur les associations qui existent déjà.

Merci d'adresser vos renseignements obtenus au secrétariat ou contact@sanghapaysdogon.fr

Yvette QUENTIN 23 rue de l'Aige au Carabin 21560 ARC SUR TILLE

Veillez préciser SVP :

Le nom de l'association

Le ou les lieu(x) d'intervention en Pays Dogon

Les projets réalisés ou à venir

Les coordonnées d'un responsable

*A titre indicatif, la saison passée près de 400 touristes visitaient le Pays Dogon chaque semaine dont plus de 200 arrivaient par Mopti avec Point Afrique, le reste par d'autres voies soit par Bamako ou Ouagadougou au Burkina Faso. Cet apport touristique faisait vivre un certain nombre de personnes : guides, hébergement, artisanat etc.

Extrait d'une lettre d'information de Point Afrique

Actuellement, nous faisons mener des enquêtes par nos ex-représentants locaux pour faire « l'inventaire » des besoins fondamentaux des personnes les plus touchées afin d'esquisser un plan d'intervention. Ce 25 janvier nous venons d'enregistrer à la Préfecture de Privas la création d'une association à caractère

humanitaire pour tenter d'endiguer la catastrophe qui se dessine. Une ONG de plus allez vous dire ! Oui, mais notre approche s'inscrit dans la logique qui a été la raison d'être de Point-Afrique, à savoir : générer de la valeur ajoutée dans ces régions.

A propos des écoles

Notre programme de rénovation des écoles A et B de Sangha étalé sur 3 ans s'est fort heureusement terminé à l'automne dernier mais comme personne n'a pu se rendre à Sangha en ce début d'année nous n'avons pas de photos à vous montrer.

Il n'y a pas de petites économies...

Pour la première fois nous envoyons cette lettre par courriel à tous ceux qui nous ont communiqué leur adresse Internet. Ceci représente la moitié des envois et donc une économie appréciable. Merci de nous communiquer la vôtre si vous ne l'avez déjà fait.